

## Compte-rendu de réunion

---

<b>Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne du 04 Décembre 2020</b>	
	<b>Rédacteur : Philippe Hébert</b>

La Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne s'est réunie pour la 12ème fois le vendredi 04 décembre 2020, en vidéo conférence, sous la présidence de Madame Nathalie CLARENC - Directrice Adjointe DDTM11.

Étaient présents à cette réunion :

- Mme Nathalie CLARENC : Directrice Adjointe DDTM11
- M. Mickaël SACCONA : DDTM11
- M. Cyril DALL'AVA : Directeur de l'aéroport
- M. Philippe HEBERT : Responsable Qualité de l'aéroport
- M. Gabriel MARTINEZ : Agent d'escale de l'aéroport
- M. Pierre MOUROUX : Chef de la Circulation aérienne de l'aéroport
- M. Joël LAITSELART : Chef du centre Enac de Carcassonne
- M. Nicolas NOTELET : Chef de la division instruction du centre Enac de Carcassonne
- Mme Geneviève RABOUL : Communauté d'agglomération du Carcassonnais
- M. Didier CARBONNEL : Communauté d'agglomération du Carcassonnais
- M. Arnaud ALBAREL : Commune de Carcassonne
- M. Renaud FABART : ANAC (Association Contre les Nuisances de l'Aéroport de Carcassonne)
- M. Edmond DECHIVRE : ANAC
- Mme Maryse LOURMIERE : ANAC
- Mme Christine STHEMER : ECCLA (Ecologie du Carcassonnais des Corbières et du Littoral Audois)

L'ordre du jour était le suivant :

- I. Présentation du nouveau gestionnaire de l'aéroport de Carcassonne : la Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale (SPLAR)  
*SPLAR Aéroport de Carcassonne - Cyril DALL'AVA, Directeur de l'aéroport de Carcassonne et Directeur Général délégué de la SPLAR*
  
- II. Présentation du bilan d'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2020  
*SPLAR Aéroport de Carcassonne - Philippe HEBERT, Responsable SC/SGS et Qualité*
  
- II. Présentation du bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2020  
*ENAC - Joël LAITSELART, Chef du centre Enac de Carcassonne et Nicolas NOTELET, Chef de la division instruction du centre Enac de Carcassonne*
  
- IV. Traitement des plaintes  
*SPLAR Aéroport de Carcassonne - Philippe HEBERT, Responsable SC/SGS et Qualité*
  
- V. Information sur les travaux en cours et à venir ?  
*SPLAR Aéroport de Carcassonne Cyril DALL'AVA*
  
- VI. Questions diverses

## **I. Présentation du nouveau gestionnaire de l'aéroport de Carcassonne : la Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale (SPLAR)**

Monsieur Cyril DALL'AVA, Directeur de l'aéroport de Carcassonne et Directeur Général délégué de la SPLAR, présente le nouveau gestionnaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Région Occitanie a fait le choix de créer une Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale, SPLAR, pour exploiter l'aéroport de Carcassonne.

C'est une société de droit privé, à capitaux publics qui exploite l'aéroport dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour le compte de la Région Occitanie comme c'était le cas précédemment.

Cette société publique locale exploite également l'aéroport de Perpignan et à partir du 1er janvier 2021 va également prendre l'exploitation de l'aéroport de Tarbes Lourdes Pyrénées.

Son directeur général est Denis LELUC également directeur de l'aéroport de Perpignan et Cyril DALL'AVA, directeur de l'aéroport de Carcassonne en est le directeur général délégué.

## **II. Présentation du bilan d'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2020**

Monsieur Hébert, Responsable Qualité de l'aéroport, présente le bilan d'activité de 2020 :

### **Trafic commercial :**

Baisse de l'activité commerciale depuis 2018, la baisse des mouvements commerciaux devrait être de plus de 60 % entre 2019 et 2020 et passer de 2 380 mouvements en 2019 à 947 en 2020.

La pandémie Covid 19 et les 2 confinements expliquent cette chute.

Lors du premier confinement, l'aéroport comme l'ensemble des aéroports français, a eu une suspension totale du trafic commercial du 23 mars au 3 juillet, restant ouvert pour des missions d'intérêt général et certains vols sanitaires.

Dans le cadre du 2<sup>ème</sup> confinement, il y a une forte réduction du programme des vols. Actuellement seule la ligne sur Charleroi opère à raison de 2 rotations par semaine. On estime à plus de 78% la baisse du nombre de passagers en 2020.

### **Trafic non-commercial :**

L'activité non commerciale pour les mêmes raisons est en baisse de plus de 37% en 2020 par rapport à 2019, passant de 20 717 mouvements en 2019 à 12 947 en 2020.

La mise en place de la GNSS piste 28 en 2018, qui permet aux avions d'atterrir à l'aide des instruments et non plus à vue, a permis, à la différence des années passées, à tous les avions de se poser sur l'aéroport, même avec une météo dégradée. Nous n'avons enregistré aucun déroutement vers d'autres aéroports depuis son installation.

M. Fabart demande pourquoi il y avait déjà un déclin de l'activité entre 2018 et 2019. M. Dall'ava répond que la compagnie Ryanair a lancé un programme important de renouvellement d'aéronefs, les B737 max doivent remplacer les B737 800. Ces avions n'ayant pas été livrés, il y a eu une réduction de capacité qui s'est répercutée sur le réseau des destinations de Ryanair. Il y a donc une légère diminution de l'offre qui a entraîné la diminution de certaines fréquences de vols par rapport à la capacité de Ryanair. Cependant, il n'y a pas de diminution de la fréquentation de nos passagers, en effet le taux de remplissage est resté tout à fait conséquent.

M. Dechivre demande pourquoi réaliser des travaux importants sur l'aéroport depuis plusieurs années alors que le nombre de passagers a baissé depuis 2007 et est passé de 466 000 passagers en 2007 à 351 000 en 2019. M. Dall'ava répond que les travaux étaient rendus nécessaires pour la mise aux normes de l'aéroport du fait de l'évolution du référentiel technique réglementaire. Ils permettent d'assurer la sécurisation des opérations aériennes sur la plateforme. La même réglementation s'applique à tous les aéroports quels que soient leur taille, leur capacité ou leur trafic.

### **III. Présentation du bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2020**

ENAC - Monsieur Joël LAITSELART, Chef du centre Enac de Carcassonne et Monsieur Nicolas NOTELET, Chef de la division instruction du centre Enac de Carcassonne présentent le bilan de l'activité de l'Enac :

#### **➤ Particularités et activités de l'année 2020**

La situation sanitaire 2020 a fortement gêné le développement du déroulement de l'activité avec un arrêt de l'exploitation total entre le 14 mars et le 2 juin. Depuis le 2 novembre, l'ENAC fonctionne à 60% de sa capacité sur le centre de Carcassonne.

Il n'y a eu aucune annulation des clients de l'ENAC, juste un report des stages.

La situation a entraîné une baisse de recrutement de jeunes élèves pilotes dans la formation théorique ce qui se traduira par une diminution du nombre de stages pratiques en 2021.

Chute de l'activité en 2020 par rapport à 2019 de pratiquement 50%. En 2021 l'Enac devrait revenir au niveau d'activité de 2018 pour se maintenir en 2022.

Suite à la dernière réunion de travail et pour répondre favorablement aux associations, l'Enac a affecté des avions tripales sur le site de Carcassonne, aujourd'hui 40% de la flotte TB20 est composée de tripales.

## ➤ Projets

- **Réhabilitation du restaurant du site avec ouverture au public**
  - ✓ Ouverture prévue Avril 2021
- **Externalisation de la gestion de la résidence des étudiants**
  - ✓ DSP (Hébergement, conciergerie, gardiennage, entretien) à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021
- **Installation d'une centrale de bio chauffage (Géothermie)**
  - ✓ Début des travaux : 2022
- **Rénovation du bâtiment administratif**
  - ✓ Reprise du gros œuvre, réorganisation des espaces, mise aux normes PMR, remplacement des réseaux...
  - ✓ Début des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2022

## ➤ Flotte ENAC

La flotte composée d'une centaine d'appareils est une flotte vieillissante. Il est donc étudié un changement d'appareils. Une campagne de tests va être menée, l'objectif étant d'être capable de commencer le programme de renouvellement de la flotte dans le courant de l'année 2022, pour un budget de 20 à 30 millions d'euros. Ce renouvellement se fera sur une période de 10 à 12 ans.

En termes d'impact sonore, les cibles sont de la catégorie A voire B pour les bimoteurs sur la référence Calypso.

Concernant les silencieux, la flotte TB10 a déjà été équipée, mais les silencieux jusqu'à présent pour les TB20 posaient des problèmes sur l'exploitation et n'étaient pas utilisables dans un contexte de formation.

L'ENAC présente un partenariat avec l'entreprise Chabord, qui produit des pots d'échappement et avec laquelle ils ont développé un système de réduction sonore pour les TB20. Le dossier est en cours d'analyse à l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA) et ils attendent la certification du système pour janvier 2021.

Les premières commandes seront passées au 1<sup>er</sup> semestre 2021 avec une installation sur les 1ers appareils à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre pour continuer sur la totalité de la flotte, pour un budget supérieur à 500 000 €. Le nombre d'avions qui seront équipés sur Carcassonne en 2021 n'est pas encore connu. Le gain attendu serait de 1 à 2 db suivant la phase de vol (maintien en catégorie D).

L'ENAC a lancé un partenariat avec la Fédération Française d'Aéronautique (FFA) pour réaliser une campagne de test sur un appareil électrique, les premiers vols ont été réalisés le 02/12/2020 et les premiers retours sont extrêmement positifs.

Les Objectifs sont de mettre en évidence, les limites d'utilisation et les modifications à apporter dans les programmes de formation.

Les conclusions doivent être rendues fin 2021 afin d'en tenir compte dans le programme de renouvellement de la flotte.

L'une des contraintes déjà identifiée est la durée d'utilisation/de recharge. Aujourd'hui 1h de recharge pour 45 min d'autonomie.

Monsieur Dechivré et l'Association Anac demandent à être associés à la campagne de tests sur les nouveaux avions afin de donner leur avis sur le bruit des moteurs de chaque appareil. Monsieur Laitselart répond que ces phases d'analyse seront réalisées sur Melun ou Muret. Ces avions ne seront pas sur Carcassonne, mais il propose de donner des informations sur l'évolution de ces tests et d'en parler ensemble. M. Fabart est d'accord avec cette proposition.

Mme Clarenc admet qu'il serait difficile d'associer tout le monde à ces tests, par contre elle propose d'évoquer ce sujet pour faire un point d'étape lors de la prochaine CCE.

Monsieur Laitselart atteste que c'est un enjeu stratégique pour l'Enac et qu'ils ne peuvent pas l'occulter.

Monsieur Dechivré demande ce qui ferait choisir, en catégorie Calypso, le B plutôt que le A. Monsieur Laitselart répond que sur les bimoteurs il y a peu d'avions de catégorie A. L'émission sonore est un élément de décision mais le choix prépondérant va être basé sur la partie capacité d'exploitation et sur la capacité de l'appareil à réaliser le programme de formation.

#### **IV. Traitement des plaintes**

Monsieur Hébert, Responsable Qualité de l'aéroport, présente cette partie :

Monsieur Hébert rappelle que l'aéroport centralise toutes les plaintes envoyées par mail. Une augmentation du nombre de réclamations entre 2018 et 2019 avait été évoquée lors de la réunion de travail d'octobre 2019. Suite à cela, l'Enac a diminué son nombre de vols sur les 3 derniers mois de 2019.

La nouvelle GNSS en 28 n'a généré aucune plainte, seules quelques interrogations de personnes voyant des avions qu'ils n'avaient pas l'habitude de voir.

Seuls 4 mails de réclamations ont été reçus à l'aéroport en 2020, 2 en juin et 2 en juillet. Le peu d'activité aérienne en 2020 du fait de la crise sanitaire explique certainement cette diminution de réclamations par rapport à 2019, passant de 58 en 2019 à 4 en 2020. Il n'y a eu aucune réclamation transférée de la part des associations, ce que confirme M. Fabart.

Monsieur Hébert rappelle que sur le site de l'aéroport est diffusé le programme des vols de l'Enac.

L'Enac, suite à une réclamation, a fait évoluer son tableau de prévision des vols afin que ce dernier se rapproche le plus possible de la réalité et que l'Enac soit le plus transparent possible vis-à-vis de son activité.

Monsieur Fabart félicite l'Enac d'avoir développé ce tableau qui est très clair et sur lequel il voit beaucoup mieux l'activité des vols.

## **V. Information sur les travaux en cours et à venir**

Monsieur Cyril DALL'AVA, Directeur de l'aéroport de Carcassonne et Directeur Général délégué de la SPLAR, présente les futurs travaux :

Monsieur Dall'ava informe du démarrage des prochains travaux sur l'aéroport qui sont une poursuite de ce qui a été déjà entrepris en termes de mise aux normes et d'adaptation de l'exploitation au vu de l'évolution de la réglementation aéroportuaire.

Ces travaux vont consister à la construction d'une jetée pour permettre de desservir les parkings des avions commerciaux qui ont été livrés depuis quelques années. Cette jetée permettra de se rapprocher de l'exploitation de ces parkings, de s'adapter à l'évolution des contraintes en termes de sûreté aéroportuaire et de séparation des flux des passagers dues au Brexit (contraintes douanières également). Ces travaux devraient débuter en janvier 2021 et durer 18 mois en fonction des aléas chantier et climatiques. Ces travaux n'auront pas d'impact en termes de capacité de l'aéroport. C'est une adaptation des installations à l'exploitation actuelle et à l'évolution des contraintes réglementaires.

## **VI. Questions diverses**

Monsieur Fabart note avec satisfaction une évolution positive mais l'Anac est soucieux de savoir même si cela n'a pas été le cas, que des avions soient déroutés sur Carcassonne. Il rappelle que lors de la dernière réunion de travail il avait été discuté d'une évolution du code de bonne conduite.

Monsieur Hébert confirme que lors de cette réunion de travail il avait été décidé que l'ANAC fasse passer ses propositions d'évolution au directeur de l'aéroport afin qu'elles puissent être étudiées. L'aéroport est en attente de ces propositions. Monsieur Fabart fera passer ses propositions.

Monsieur Fabart souhaiterait une réunion de travail intermédiaire pour parler des différents sujets et en particulier des vols tests de l'Enac. L'exploitant et l'Enac n'ont aucune objection.

Monsieur Fabart demande s'il y a une perspective à court terme de l'évolution du trafic. Monsieur Dall'ava répond que vraisemblablement le programme des vols actuel va rester jusqu'à fin mars 2021, soit 2 rotations hebdomadaires sur Charleroi. L'année 2021 devrait être une année de transition avec un niveau qui ne sera pas équivalent à l'année 2019 mais sans doute un niveau intermédiaire entre 2019 et 2020.

Monsieur Dechivré demande si M. Albarel a pu organiser une réunion avec la DGAC pour discuter d'une légère altération de tour de piste et éventuellement un déplacement vers La Fajeolle.

Monsieur Albarel répond qu'au vu des circonstances de l'année, électorale et Covid, il n'a pas pu travailler sur le sujet. Il profite d'avoir la parole pour dire qu'il est ravi de l'évolution quant à l'information et à la volonté de transparence à la fois du gestionnaire et de l'Enac. Il tenait à les remercier pour leur travail. Il est également ravi de voir que l'aéroport va se doter d'une infrastructure qui va permettre une grande qualité d'accueil quant à la réception du public. Il se dit très satisfait d'apprendre l'évolution de la flotte de l'Enac et également très satisfait qu'à Carcassonne un véritable dialogue se soit établi entre les habitants, le gestionnaire et l'Enac.

Monsieur Fabart a noté que les avions de l'Enac en tripale étaient quand même plus silencieux.

Mme Clarenc remercie l'exploitant et l'Enac pour leurs présentations claires et transparentes vis-à-vis des partenaires et des participants. Elle note qu'il y a beaucoup d'évolutions positives pour améliorer la qualité de l'aéroport. Elle a bien entendu la demande d'une réunion de travail intermédiaire et propose plutôt de discuter lors du 1<sup>er</sup> semestre d'une programmation plus en amont de la CCE de 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Clarenc remercie l'assemblée et lève la séance.

La Présidente de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne,  
Représentant Madame la Préfète de l'Aude,

Madame Nathalie CLARENC  
Directrice Adjointe DDTM11



Le Directeur de l'Aéroport,  
Représentant l'exploitant,  
Monsieur Cyril DALL'AVA

